

LES FINANCES

LES COMMANDES NON REMPLIES DE MONNAIE OLYMPIQUE—
RECOURS À L'ARTICLE 43 DU RÈGLEMENT

M. Gordon Towers (Red Deer): Monsieur l'Orateur, j'invoque l'article 43 du Règlement à propos d'une affaire urgente. Étant donné qu'on a fraudé les Canadiens de \$100,000 en ne respectant pas des commandes de monnaie olympique passées par des acheteurs de bonne foi aux termes d'un programme fédéral et puisqu'en réponse à la question n° 319 du 7 avril, on a indiqué que les pièces d'or en réserve seraient fondues, je propose, appuyé par le député de Parry Sound-Muskoka (M. Darling):

Que le gouvernement assume les fautes commises par les vendeurs de monnaie qui n'ont pas respecté leurs engagements et honore lui-même leurs engagements en fournissant les pièces de monnaie commandées.

M. l'Orateur: La Chambre est-elle unanimement d'accord pour que l'on mette cette motion en délibération.

Des voix: D'accord.

Des voix: Non.

* * *

LES PÊCHERIES

LES RÈGLEMENTS CONCERNANT LES PÊCHEURS CÔTIERS—
RECOURS À L'ARTICLE 43 DU RÈGLEMENT

M. Elmer M. MacKay (Central Nova): Monsieur l'Orateur, j'invoque l'article 43 du Règlement à propos d'une affaire urgente et d'une pressante nécessité. Étant donné que bon nombre de pêcheurs côtiers canadiens se plaignent amèrement de ce que les règlements édictés sans aucune consultation prolifèrent plus rapidement que le poisson dont ils dépendent pour vivre, je propose, appuyé par le député de South Shore (M. Crouse):

Que les derniers règlements concernant les saisons de dragage des pétoncles ainsi que les modifications de la taille des mailles utilisées pour draguer le poisson de fond et autres mesures du genre soient suspendues jusqu'à ce que les pêcheurs concernés fassent valoir leur point de vue et que l'on tienne davantage compte des particularités régionales plutôt que d'imposer des règlements à l'aveuglette qui ne tiennent pas compte des conditions locales et des différences saisonnières.

M. l'Orateur: Aux termes de l'article 43 du Règlement, une motion de ce genre ne peut être mise en délibération sans le consentement unanime de la Chambre. Y a-t-il consentement unanime?

Des voix: D'accord.

Des voix: Non.

Questions orales

QUESTIONS ORALES

[Traduction]

LES PÊCHERIES

LA DÉCLARATION DE PRINCIPE CONCERNANT LA
RÉOUVERTURE DES PORTS DE L'ATLANTIQUE AUX BÂTIMENTS
DE PÊCHE ÉTRANGERS

M. J. M. Forrestall (Dartmouth-Halifax-Est): Monsieur l'Orateur, il est regrettable que le ministre des Pêches et de l'Environnement et le ministre de l'Industrie et du Commerce ne soient pas à leurs sièges cet après-midi. Qu'on me permette d'adresser ma question au premier ministre. Elle découle d'une importante déclaration de principe faite la semaine dernière par le ministre des Pêches et de l'Environnement dans laquelle il exposait les conditions dans lesquelles le Canada réouvrirait les ports de l'Atlantique aux bâtiments de pêche étrangers.

Je demanderais au premier ministre pourquoi le gouvernement a choisi de faire une demi-déclaration de principe en ne l'accompagnant pas d'une déclaration semblable du ministre de l'Industrie et du Commerce sur l'amélioration de nos installations portuaires et, en particulier, de leur capacité de répondre à une demande accrue de travaux de réparation et d'entretien de bâtiments de pêche?

Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre): Monsieur l'Orateur, sauf erreur, le député appuie la politique annoncée par le ministre, seulement il estime qu'elle ne va pas assez loin. Je transmettrai ses instances au ministre.

M. Forrestall: Monsieur l'Orateur, point n'est besoin de les communiquer à d'autres qu'au ministre. Je me demande s'il pourrait se faire le porte-parole des gens qui travaillent dans le secteur de la pêche et des industries portuaires et qui s'inquiètent de ce que le ministre des Pêches, en élaborant sa nouvelle politique, n'a pas arrêté de plan définitif d'expansion et d'amélioration de notre flotte?

● (1417)

Il s'agit d'environ 10,000 emplois. Ils devraient revenir à des Canadiens qui devraient avoir le droit de pêcher notre poisson, dans nos bateaux enregistrés au Canada et dotés d'équipages canadiens. Pourquoi n'a-t-on pas relié les deux choses? Le premier ministre pourrait-il presser son collègue de prendre ces mesures?

M. Trudeau: Monsieur l'Orateur, la Chambre sera d'accord avec moi pour dire que cette démarche n'est pas vraiment nécessaire. Nous avons un ministre des Pêches qui est fort respecté dans son secteur et qui a la confiance des pêcheurs. Il faudrait que je me rafraîchisse la mémoire, car je ne me souviens plus des termes exacts de la déclaration du ministre. Cependant, je rappellerai au député qu'à la conférence des premiers ministres, qui a eu lieu à la mi-février, il a été question particulièrement des pêches et du fait que les autres nations avaient approuvé le gouvernement fédéral d'avoir décidé d'étendre à 200 milles la limite de nos eaux territoriales. Les provinces et le gouvernement fédéral se sont déclarés unanimement d'accord sur l'action qui devait être entreprise à la fois sur le plan fédéral et provincial. Il y a eu naturellement un certain nombre de suggestions rappelant celles que vient de faire le député.